

Le Bleymard

Bulletin municipal
N° 11
Janvier - Février
2008

INF'OLT

ÉDITORIAL

Voici donc le dernier numéro de ce bulletin pour le présent mandat. Pour les élus municipaux, le temps du bilan est venu avant qu'ils ne se retirent de leurs fonctions ou qu'ils se représentent aux suffrages des électeurs. Pour être honnête, tout bilan des deux années écoulées doit tenir compte des réussites, mais aussi des échecs rencontrés. C'est par l'analyse de ces derniers et la remise en question qu'ils engendrent que chaque élu tirera bénéfice de l'expérience. Je ne reviendrai pas ici sur l'ensemble des actions menées, mais je souhaite insister sur deux points qui me semblent les plus marquants et porteurs d'enseignements pour l'avenir. D'une part, la vigilance à conserver face à tout dossier présenté et s'appuyant, par exemple, sur une expertise extérieure au Conseil Municipal et à la commune en général. Le désir de faire avancer rapidement un projet ne doit pas oblitérer le contrôle permanent que doivent exercer les élus. Nul n'est compétent dans tous les domaines, mais chacun a le devoir de rechercher et de consulter ceux qui peuvent l'être dans un domaine particulier. La concertation, même si elle prend du temps, est une garantie de sagesse. D'autre part, la volonté de faire progresser une commune dans les domaines économiques, démographiques, sociaux ou administratifs doit s'appuyer sur une réflexion qui englobe un territoire plus large. Pour un grand nombre de dossiers dont elle a la charge, la commune, en particulier lorsque sa population est réduite, n'est pas la division administrative de décision adéquate : son poids vis à vis des autres collectivités, ses capacités de prospective et de proposition restent limités. Je pense notamment aux problèmes liés au développement économique, à l'eau potable, à l'assainissement et plus largement à l'environnement, mais aussi aux domaines de l'éducation, de la santé et du secours. Ces dernières années, nous nous sommes dotés d'une infrastructure intercommunale moderne. Or nous conservons jalousement à l'échelon municipal où elles se dissolvent, des compétences que la Communauté de Communes pourrait concentrer profitablement. Une intégration plus poussée dans une Communauté de Communes étendue me paraît indispensable pour assurer notre avenir. Dans quelques semaines, nous élirons les personnes qui auront en charge la gestion de la commune et celle qui nous représentera au sein de l'assemblée départementale durant les six prochaines années. Ce sera le moment d'exprimer notre avis sur les actions passées et nos espoirs pour l'avenir. Je ne briguerai pas de nouveau mandat. Cette décision est intégralement d'origine personnelle. En 2006, alors que j'entrais au Conseil Municipal, ma situation professionnelle a évolué et mon engagement dans le Corps des Sapeurs-Pompiers renforcé par l'accès à une spécialité. La simultanéité de ces changements ne m'avait pas permis alors, de mesurer l'investissement en temps qu'ils me demanderaient. Je trouverai déshonorable d'être candidat à une fonction que je sais aujourd'hui ne pouvoir remplir pleinement. Il ne s'agit pas d'un désintéret pour notre commune, j'ai choisi d'y vivre et continuerai de donner mon avis sur son devenir. En particulier, je soutiendrai ceux qui, candidats aux futures élections, entendront les remarques précédentes.

Stéphane Amouroux

Lieu d'Observation Transitoire (L.O.T.)

La présentation officielle après avoir été reportée, a finalement eu lieu le 31 janvier dans l'après-midi en présence de monsieur Alain Alba, Président de la Traverse. Pour l'occasion, les autorités départementales et locales avaient été conviées, afin de prendre la mesure de l'enjeu et d'apporter leur soutien. L'association à caractère social La Traverse a pour vocation la ré-insertion de populations provenant de différents horizons. Rappelons quelques éléments qui concernent plus particulièrement le Bleymard. L'association installe dans les locaux de la M.A.F. (Maison d'Accueil Familial) laissés vacants par

la Providence, une structure chargée d'héberger des personnes vieillissantes et dessocialisées. Exclues de la société par les vicissitudes de leur vie, ces personnes ont vécu une existence à la marge, le plus souvent à la rue. Elles ne sont pas délinquantes, mais ont désappris les usages qui régissent la vie en collectivité. Avec le soutien d'éducateurs, dans un espace entièrement dédié à ce travail, elles se réadapteront à la présence des autres et réapprendront les règles de la vie en société, avant de repartir vers les structures traditionnelles existantes. Une dizaine de places sont prévues pour accueillir des résidents de toute la région durant des séjours temporaires de quelques mois. Ce Lieu d'Observation Transitoire est une réelle innovation dans la région. Il n'existe en

effet qu'un seul lieu similaire en France, à Nantes, géré par l'association Emmaüs. Sachons nous montrer accueillant comme nous l'avons toujours fait.

Déchèterie

Les travaux d'aménagement de la Déchèterie, située Route de Sauvage sur la commune de St Julien du Tournel, sont en cours. Le permis de construire a été attribué, les travaux de construction vont pouvoir commencer dans le courant du mois de mars. La déchèterie pourrait donc être opérationnelle vers le mois de juin prochain. Dès lors, il conviendra à chacun d'utiliser au mieux cette déchèterie afin de préserver notre environnement.

Travaux

Comme vous avez pu le remarquer, des travaux importants programmés depuis longtemps, ont commencé depuis peu. Leur réalisation viendra grandement améliorer le cadre de vie des Bleymardois.

La première tranche du projet de réfection de la RD20 menant au Mont-Lozère : construction d'un nouveau mur surplombant la route. En agrandissant la chaussée, la circulation sera plus commode, mais il est évident aussi qu'elle sera plus rapide. Cela engendrera un nouveau problème de sécurité dus à la vitesse excessive dans ce tronçon. Le Conseil Municipal continue de réfléchir pour trouver le bon moyen d'assurer la sécurité de tous les usagers, automobilistes, piétons et conducteurs d'engins agricoles. Une signalisation sera naturellement mise en place. Mais ces mesures insuffisantes devront sans doute être complétées, d'autres options seront certainement à envisager.

Salle multifonction de la Remise : elle sera un outil supplémentaire dont disposera le village et ses alentours pour abriter les activités sportives de l'école et du collège, pour développer le tissu associatif et organiser toutes sortes d'événements. Malgré quelques imprévus techniques, les travaux, déjà fort avancés, devraient se terminer dans quelques mois.

Le lotissement de Combe-Vieille que beaucoup attendent a pris un peu de retard à cause de la situation climatique hivernale. Les périodes de gel et surtout de dégel successives rendent le travail des engins extrêmement difficile en raison de terrains boueux.

Installation

Le Conseil Municipal a donné son aval pour l'installation de la société Dubois, qui assure la distribution et la pose de menuiseries PVC de la marque Gauthier, société basée au Puy-en-Velay. C'est une réelle opportunité pour la commune de voir s'installer une société nouvelle, qui va insuffler un nouvel élan au développement économique du village. Cette société sera hébergée dans une partie des locaux vacants de l'ancienne école Solstice.

Si vous souhaitez vous exprimer, vous pouvez faire parvenir vos contributions à la Mairie du Bleymard. Elles paraîtront dans les prochains numéros.

Diffusé en accord avec le Maire et le Conseil Municipal. Comité de rédaction: Gylaine Antraygue, Stéphane Amouroux, Patrice Moncada.

Parcours de santé

Le parcours de santé, situé sur le Goulet, se trouve actuellement en piteux état. À cause des intempéries mais aussi du fait d'actes de vandalisme... Il convient donc d'effectuer quelques travaux de « remise en forme ». Ce parcours est très fréquenté et ceci en toutes saisons, son entretien en devient donc indispensable. Pour des questions de sécurité, soit il faut tout démonter, soit il faut tout rénover ! Le Conseil Municipal réfléchit donc sur le coût d'une éventuelle réfection, sachant que le Conseil Général subventionne la réhabilitation de ce type de circuit à hauteur de 50 %.

La pierre, témoin de l'histoire

Vous aurez peut-être remarqué, durant le mois d'octobre, une activité inhabituelle dans le village du Bleymard et le hameau de Saint-Jean. De jeunes apprentis dessinateurs en architecture esquissaient à grands traits sur leurs blocs de papier, ce qui, pour eux, caractérisait le mieux l'histoire architecturale de notre commune. Élèves au Lycée du Bâtiment Léonard de Vinci de Montpellier, il leur était proposé durant quelques jours une immersion dans le passé de nos vieilles pierres. M. Philippe Bouteille, architecte, professeur et organisateur des expéditions de ces jeunes gens, les accompagnait dans ce voyage. Objectifs fixés : le recensement des constructions remarquables, la recherche des évolutions architecturales et urbaines à l'aide des documents des archives départementales. Leur visite aux archives à Mende a reçu un accueil chaleureux et s'est traduit par la collecte de nombreuses informations. Certaines permettent de comprendre l'aspect actuel de notre village, d'autres sont sources de questionnement. Pêle-mêle, quelques exemples. Le pont sur le Combesourde, récemment reconstruit, avait déjà été l'objet d'un projet en 1830. Les plans mentionnent des piles en pierre et une structure en bois. Le cadastre Napoléon montre la présence d'une habitation bourgeoise, aujourd'hui

disparue, à la droite de son entrée : vestiges peut-être d'un ancien péage ? Ce document est accompagné d'un recensement des différentes activités industrielles et commerciales de l'époque. En 1851, un escalier bâti conduisait au clocher de l'église de Saint-Jean à partir de la route actuelle. Sa présence est attestée par un document qui prévoyait son déplacement, sans doute pour permettre un élargissement de la route. M. Bouteille proposera au printemps la construction d'un parcours architectural, historique et traditionnelle du Bleymard et de Saint-Jean. Il se déclinera en une dizaine de points remarquables où des pupitres explicatifs seront installés. L'ensemble de la population sera conviée à une présentation des travaux réalisés par les deux classes de lycée qui auront participé à sa réalisation. Une soirée historique à ne pas manquer !

Associations

Rappel à tous les membres des Bureaux associatifs ! Pensez, dans les semaines à venir, à faire parvenir en Mairie vos demandes de subvention. Si vous souhaitez faire connaître votre association, un encart vous est régulièrement réservé dans « Le Bleymard Inf'Olt » alors n'hésitez pas à vous en saisir et faites nous passer les articles !

Élections

Les élections cantonales et municipales se dérouleront les dimanches 9 et 16 mars prochain. Le bureau de vote du Bleymard sera ouvert de 8h00 à 18h00. Si vous êtes absent les jours d'élection, vous pouvez donner, sous certaines conditions, procuration à un autre électeur de la commune. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la gendarmerie de Bagnols-les-Bains ou le Tribunal d'Instances de Mende.

A propos des cantonales :

Les Conseillers Généraux sont élus pour 6 ans. L'assemblée départementale est renouvelée par moitié tous les trois ans. Pour la Lozère, au mois de mars prochain, 13 Conseillers Généraux sur 25 vont être renouvelés. Après chaque renouvellement, l'ensemble des Conseillers Généraux élit leur président.